



Montreuil, le jeudi 14 janvier 2021

Circulaire : 002-21

Émetteur : Direction des Relations Sociales Institutionnelles – secteur Relations sociales

Objet : Récapitulatif des protocoles et avenants conclus en 2020

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Vous trouverez, en annexe à la présente lettre, l'état récapitulatif des protocoles et avenants conclus au cours de l'année 2020 entre l'Ucanss et les Organisations Syndicales Nationales.

Il vous permettra, si vous devez satisfaire aux obligations légales du bilan social, de renseigner la rubrique 614 dans laquelle il vous est demandé de préciser la date de signature et l'objet des accords signés dans l'organisme pendant l'année considérée.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.

Raynal Le May
Directeur

Document(s) annexe(s) :

- Récapitulatif des protocoles et avenants conclus en 2020,